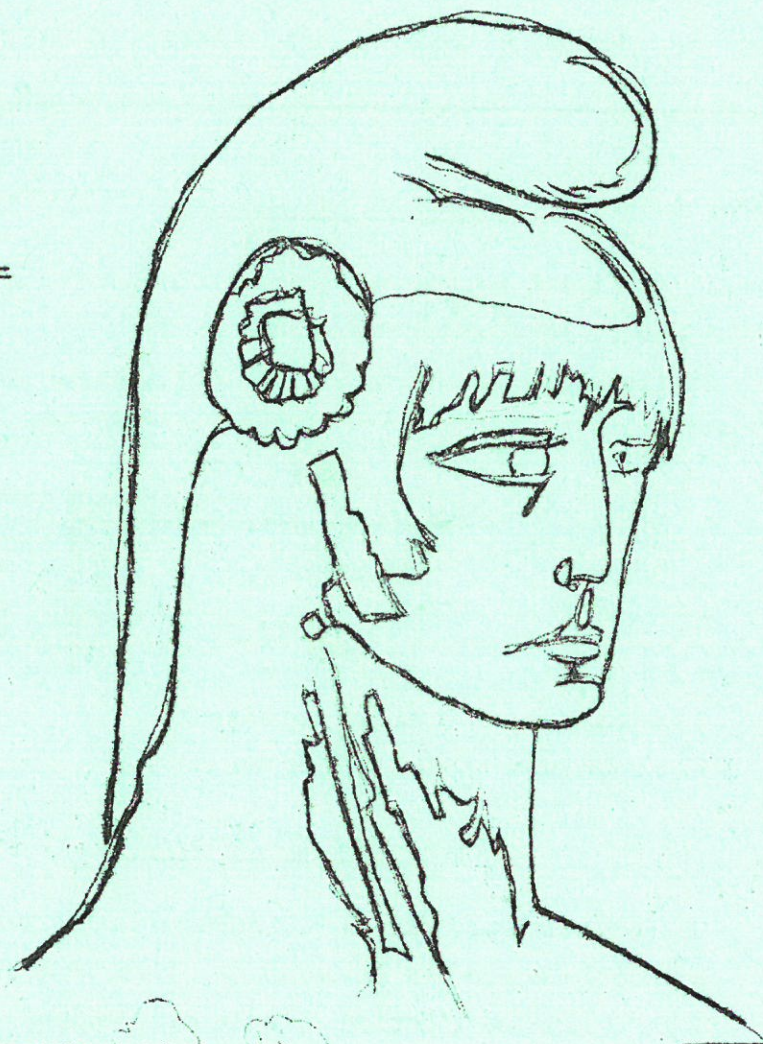


ENTRÉE-NOUVE.

THIAVILLE SUR MEURTHE JUIL 89 N° 259

1789

1989



La boulangerie MULLER sera fermée du mardi 29 Août au lundi 25 septembre inclus. Un dépôt sera organisé en Mairie selon des modalités qui seront indiquées ultérieurement.



DES RUES ET TROTTOIRS PROPRES, DES MAISONS FLEURIES... C'EST POSSIBLE !



✧✧✧✧✧✧✧✧✧✧

Du vendredi 14 Juillet inclus au mardi 12 Septembre inclus, la Mairie sera ouverte uniquement le vendredi de 18 h à 19 h.

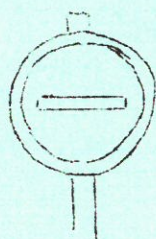
En cas de réelle urgence, s'adresser aux Adjointes ou au Maire.



14 Juillet:	Fête Nationale	Lachapelle
06 Août:	Fête patronale et buvette	A.F. Thiaville
7 Août:	Danse du Coq	Club Amitié
9 Septembre:	Soirée cochonnet	Lachapelle
17 Septembre:	A.G. Foyer Rural	F.R. Thiaville

Lors du mariage CORAZZA - CHAMPAGNE du 17 juin, la quête effectuée en Mairie a produit la somme de 302,10 F à répartir pour la moitié à la Caisse de l'action sociale des Anciens d'A.F.N. de Raon-l'Etape et pour le quart pour la recherche contre le cancer et la recherche contre le SIDA.

Nous remercions les jeunes mariés et leur renouvelons nos vœux de bonheur.



Comme chaque année à l'occasion de la fête patronale, la rue des Vosges sera provisoirement rétablie en double sens de circulation sur la partie rue de l'église/croisement de la croix. Donc..
prudence...

007 / 006

**** EN DIRECT DU CONSEIL ****

Le Conseil était réuni le 16 Juin 1989. Tous les membres étaient présents. Les points suivants ont été traités:

1.- Ecole: Un sondage auprès des parents a été réalisé afin de savoir si ceux-ci scolariseraient leurs enfants à THIAVILLE à la rentrée de 1990 si ceux-ci étaient inscrits à deux ans, ce qui imposerait (sous réserve d'un effectif suffisant), des travaux à réaliser et l'ouverture d'une classe supplémentaire.

* 75 familles ont été consultées;

* A ce jour, 34 ont répondu;

* 21 souhaiteraient scolariser à Thiaville (représentant 35 enfants);

* 11 ne souhaitent pas scolariser à Thiaville (représentant 21 enfants).

Plus de la moitié des familles consultées n'a pas répondu et dans cette situation, le Conseil à son vif regret, classe ce dossier jusqu'à nouvel avis. Il regrette le peu d'intérêt démontré par certains concernant l'éventualité d'une scolarisation plus précoce de leurs enfants. Dommage...

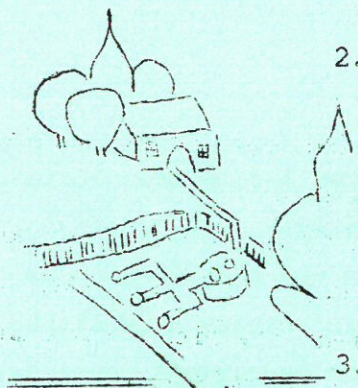
Par ailleurs, le projet de création d'une garderie le matin et le soir de chaque jour d'école est à nouveau évoqué par le Maire qui prend des contacts pour connaître la faisabilité d'une telle activité.

Le Maire confirme enfin que les communes de résidence auront à participer financièrement aux frais de fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires des autres communes d'accueil, (sauf écoles privées).

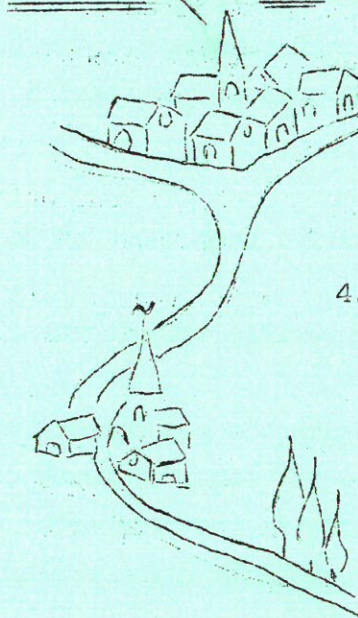
Il donne lecture d'une lettre de l'Inspecteur Primaire à un habitant (sans doute incrédule) qui l'avait interrogé à ce sujet. C'est sûr... il faut payer...! Hélas...!

VILLAGE SANS FLEURS . . . VILLAGE SANS COEUR . . .

.../...



2.-Bassins de décantation AMOS: Lecture est donnée d'une lettre des Services de la Navigation adressée au nouveau propriétaire des anciens bassins de décantation AMOS au Saucy, enjoignant à celui-ci une remise en l'état antérieur, les autorisations utiles n'ayant pas toutes été demandées et les travaux engagés provoquant des inondations chez les riverains.



3.-Chemin départemental 158 Thiaville - Lachapelle - Baccarat: Le dossier est présenté aux élus. L'information utile a été donnée dans le dernier " ENTRE - NOUS ".

Les dossiers d'utilité publique et d'enquête parcellaire peuvent être consultés en Mairie aux jours et heures habituels, du 29 Mai au 24 juin 1989.

4.-Barrage du Vieux-Pré:

♦ Le Maire donne lecture de la lettre reçue d'E.D.F. à la suite de l'incident du 27 Mars où " une venue d'eau de faible débit (0,3 l/s) a été constatée dans le rocher à l'appui rive droite de l'ouvrage. Pour parfaire l'étanchéité, des injections de ciment complémentaires seront exécutées cet été ".

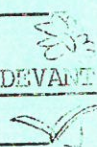
♦ Par ailleurs, une plaquette informative sera distribuée dans quelques semaines à chaque foyer. Cette plaquette indiquera ce qu'il convient de faire en cas d'alerte et où se rendre.

♦ De plus, un dossier complet est en cours d'élaboration pour chaque élu et chaque pompier.

L'ensemble de ces documents sera soumis pour approbation (comme demandé) à Monsieur le Préfet.



SI C'EST PROPRE CHEZ VOUS ... DEDANS, C'EST CERTAINEMENT PROPRE CHEZ VOUS...DEVANT



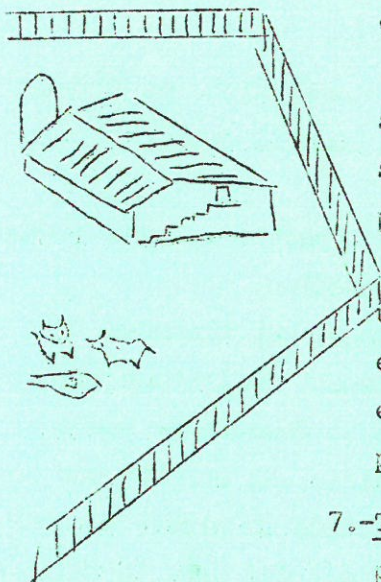
1er PRIX

5.-Annexe du Foyer Rural: L'enduit extérieur se fendille. L'architecte et l'entrepreneur, assistés d'un expert, sont venus se rendre compte. Il ressort de cette visite que, pour les enduits, la garantie décennale ne s'applique pas. De plus, le fabricant n'existe plus...! Bref, une affaire qui risque, là encore, d'être à la charge de la commune... même si l'expert conclut à la responsabilité du fabricant... A suivre, mais sans grande illusion...

.../...

DE LA NON QUALITÉ

6.-Zone industrielle: la zone industrielle de Raon-l'Etape commence à se remplir et plusieurs implantations sont envisagées, dit le Maire de Raon-l'Etape par lettre du 28 Avril 1989.



Aussi, afin de préserver l'avenir, une extension serait selon lui, à envisager, en particulier sur Thiaville. Aussi sollicite-t-il l'avis du Conseil Municipal sur un accord de principe.

Les élus thiavillois émettent un accord de principe unanime, les modalités d'étude, de coopération, de réflexion, etc... étant à définir. En tout état de cause, si une telle extension est possible (ce qui est à vérifier), cela ne serait pas pour demain.

7.-T.D.C.: La prime communale mensuelle de 200 Francs attribuée pour bons services ne sera pas versée en cas d'absence.

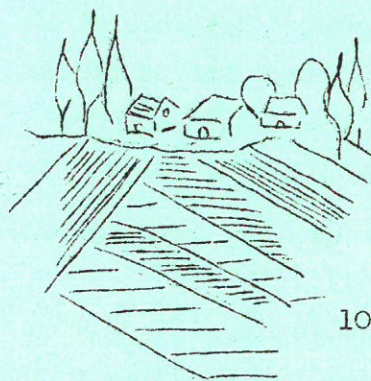
8.-Extraits de matrice cadastrale: 9 Francs par feuillet seront désormais perçus. Tel est le tarif officiel, précise le Service des Impôts, consulté. Les notaires locaux ont été avisés également.



THIAVILLE PLUS PROPRE . . . L'AFFAIRE DE TOUS . . .



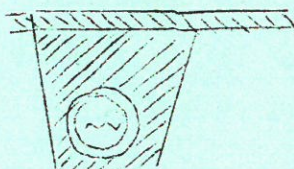
9.-Droit de préemption: Quatre dossiers ont été examinés:



- ◊ un pré de 20 ares derrière les maisons du haut de la rue du Général Paradis,
- ◊ une maison rue du Moulin et une autre rue d'Alsace,
- ◊ divers terrains dans le secteur de la rue du Moulin.

Le Conseil décide de ne pas utiliser son droit de préemption dans ces diverses ventes.

10.-E.D.F.: A la suite des échanges entre E.D.F. et la Municipalité concernant les bacs à fleurs au pied des pylones, une lettre valant Convention et définissant les responsabilités est portée à la connaissance des élus qui acceptent les termes et qui permet de maintenir le statu-quo.



11.-Assainissement et voirie: La Direction Départementale de l'Equipement, à la demande de la Municipalité, a consulté diverses entreprises pour assurer l'assainissement du fossé le long du cimetière et la réfection de la chaussée.

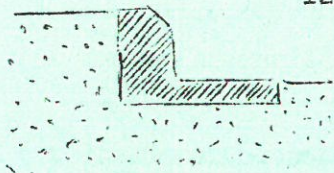
Le bureau d'adjudication (D.D.E. + commission des travaux), se réunira le 19 Juin pour faire choix de l'Entreprise qui réalisera ces travaux.

12.-Travaux à venir: Sur proposition de la Commission des Travaux qui a parcouru les rues du village, le Conseil décide la création ou la réfection des trottoirs:

- ◊ en 1ère urgence, de la rue des Vosges (partie en sens unique)
- ◊ en 2ème urgence, de la rue de la Libération.

Ces travaux se feront éventuellement par tranches. Le Conseil charge la Direction de l'Equipement de l'étude technique et de la constitution des dossiers de demande de subvention.

** Le plancher de la salle de Mairie est attaqué par le " champignon ", ce qui impose une réfection complète. En conséquence, le secrétariat sera installé cet été dans la salle à manger du logement de Mr. NEUHAUSER (après quelques travaux). Une étude sera faite pour restaurer ensuite l'actuelle salle.

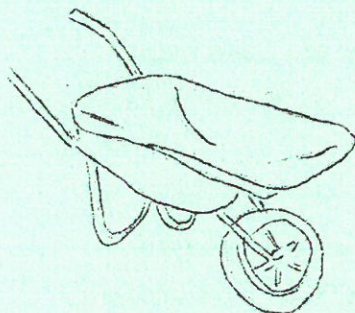


HABITANTS + MUNICIPALITE + TOUS ENSEMBLE POUR PLUS DE PROPRETE



13.-DIVERS: Les points suivants sont ensuite évoqués:

Lettres de remerciements de Mr. et Mme Jean-Marc GEORGES, de Mr. THRENLI, démission d'un pompier (Monsieur BERTHIER, pour raisons personnelles), bilan de l'opération " Brioches de l'Amitié ", activités de l'A.D.M.R., offres diverses de travaux par des Entreprises, remerciements pour les vieux papiers, demandes de subventions diverses, fêtes du Bicentenaire, etc..



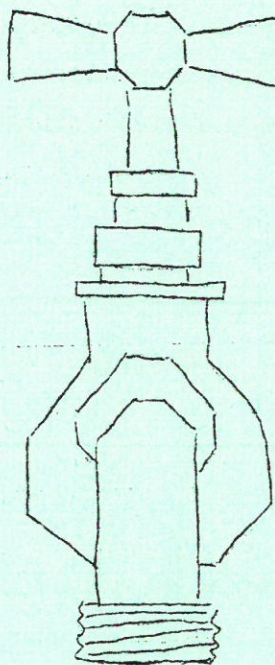
14.-Renforcement du réseau d'eau: Il s'agit du plus important dossier au plan financier traité depuis 1977.

La distribution d'eau, en particulier dans le village et Bellevue, donne des signes de faiblesse compte tenu du nombre de foyers desservis avec l'unique conduite de 125 mm de diamètre posée il y a près de 60 ans.

Le projet initial établi en 1982 par Mr. DRAPERI n'a pu être réalisé compte tenu d'autres urgences; il a été confié à la Direction Départementale de l'Equipement et a fait l'objet de plusieurs exposés devant le Conseil.

.../...





Il s'agit de poser une nouvelle conduite en plastique de 200 mm de diamètres sur 2 100 mètres de longueur (des réservoirs au carrefour de l'église). Sur cette conduite seront branchées les actuelles canalisations de la rue de l'église et au-delà, de la rue d'Alsace et au-delà et de la rue de la Côte. De plus, les 3 bornes d'incendie actuelles et une nouvelle (rue du Moulin) seront branchées sur cette canalisation qui sera " maillée " avec l'ancienne en divers points. L'ancienne conduite restera en service et alimentera Fagnoux, le Petit Fagnoux, Fagnouset, la rue de la Maison Ronde, le Pré de la Scie et la rue du Moulin. Aucun branchement privé ou autre ne sera effectué sur la nouvelle conduite. Ainsi seront améliorés les débits aux robinets des usagers, tant dans le village que sur les écarts, y compris Fagnoux, avec sur ce lieu dit une mise en conformité des bornes incendie.

La pression (qui résulte de l'altitude entre les réservoirs et les robinets des particuliers) ne devrait plus enregistrer les chutes connues actuellement. Dans les conditions les plus favorables, elle est actuellement de l'ordre de 2,2 bars. Elle n'augmentera pas, mais devrait être beaucoup plus constante.

Le coût de cette très importante réalisation s'élève à 1 141 475,26 F. Une subvention de 423 862 F est accordée par le Conseil Général et 179 784 F de TVA seront récupérés, le solde étant à financer par l'emprunt.

Par une voix contre, cinq abstentions et neuf pour, le Conseil décide de passer à exécution. Il accepte le dossier de consultation des entreprises, il demande la mise en concurrence par avis de publication au bulletin officiel d'annonces des marchés publics, ainsi qu'au moniteur des travaux publics, il fixe au mercredi 27 Septembre à 20 h 30 la date d'ouverture des plis, il désigne Messieurs Paul GEORGE et Vittoré PETTOVEL pour assister le Maire, il autorise le Maire à signer le marché avec l'entreprise retenue, il s'engage à régler les dépenses non couvertes par la subvention, il charge le Maire de signer les autres pièces utiles au dossier technique, il lui demande de consulter un maximum d'organismes prêteurs afin de les mettre en concurrence, le choix du financeur et le plan de financement étant arrêtés ultérieurement par le Conseil.

.../...

Par ailleurs, le Conseil souhaite s'entourer de toutes les garanties pour l'avenir quant à l'alimentation en eau des réservoirs et cherche la formule la plus efficace et la moins onéreuse afin de récupérer aux réservoirs l'actuel trop plein de la source Piton, dont la conduite est en certains endroits vraisemblablement très champignonnée.

La séance est levée à 1 heure.

QUALITE DE L'ENVIRONNEMENT . . . ? ENSEMBLE C'EST POSSIBLE . . .

**** COMMISSION DES IMPOTS ****

La Direction des Services Fiscaux a arrêté ainsi la liste des Commissaires Communaux:

<u>Titulaires</u>		<u>Suppléants</u>	
BERNARD Louis	Thiaville	DEMANGE André	Thiaville
NEUHAUSER Henri	"	BEROUD Yvette	"
ERHARD Roger	"	FOUSSE Jacques	" "
POIREL André	"	FLEURENCE Jean	" "
JOANNARD Philippe	"	PIERRAT Bernard	" "
COLIN J. Michel	Lachapelle	GOBERT Daniel	Lachapelle

**** AFFOUAGES ****

149 affouagistes seulement s'étant inscrits, alors que que les années précédentes le nombre était de l'ordre de 180 à 200, les élus et techniciens forestiers, qui, initialement, ne devaient pas bénéficier de l'affouage, ont pu s'inscrire. Le très léger reliquat sera utilisé pour les besoins communaux

**** ELECTIONS EUROPEENNES ****

Résultats de THIAVILLE:

Inscrits: 463 - Votants: 242 - Nuls: 12 - Exprimés: 230
Ont obtenu: Liste HERZOG: 11 voix; Liste TOUATI: 1 voix; Liste GOUSTAT: 9 voix; Liste GISCARD D'ESTAING: 59 voix; Liste LLABRES: 3 voix; Liste VEIL: 22 voix; Liste FABIUS: 54 voix;

.../...

Liste BIANCHERI: 1 voix; Liste GAUQUELIN: 2 voix; Liste ALLESSANDRI: 4 voix;
Liste JOYEUX: 0 voix; Liste WAECHTER: 33 voix; Liste LE PEN: 24 voix; Liste
CHEMINADE: 1 voix; Liste LAGUILLER: 6 voix.

** PROVERBES DE JUILLET **

En patois

Traduction

1.- Rosèille de Saint-Savïn
A rosèille de vïn.

Rosée de Saint-Savin
Est rosée de vin.

2.- S'y pyû è lè Visitôtion
I pyûre nhé smènes

S'il pleut à la Visitation,
Il pleuvra six semaines.

3.- Juyè èprè chaud tâ
Vïn lè bînne.

En juillet après temps chaud
Vient la bise.

4.- Saint-Thiébaut
Rèmwène lo chaud.

Saint-Thiébaud
Ramène le chaud.

5.- Juyè nwèillou
Hivér rigourou.

Juillet orageux
Hiver rigoureux.

M . J .

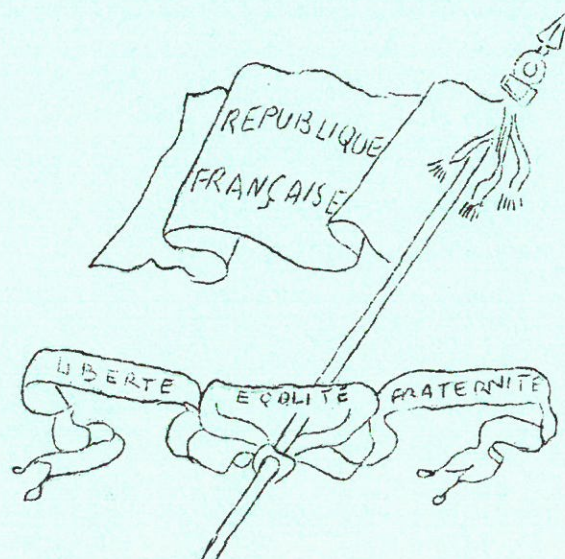


Dépôt légal: 328/80 Imprimerie: Mairie de THIAVILLE/M Directeur: JACQUEL M



1789

1989



EN 1989 TOUTES LES BASTILLES SONT ELLES TOMBÉES ICI ET AILLEURS.